

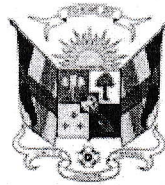
Ministère de l'Économie, du Plan  
et de la Coopération Internationale

\*\*\*\*\*

Direction de Cabinet

\*\*\*\*\*

N° \_\_\_\_\_/2024/MEPCI/DIRCAB-



République Centrafricaine

Unité – Dignité – Travail

\*\*\*\*\*

**SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION  
ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE**

-----

**DISCOURS D'OUVERTURE**

\*\*\*\*\*

**S.E PR. RICHARD FILAKOTA**

**MINISTRE CHARGE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA  
COOPERATION INTERNATIONALE DE LA REPUBLIQUE  
CENTRAFRICAINE,  
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION  
ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE**

-----

**BANGUI, LE 11 OCTOBRE 2024**



- **Mesdames et Messieurs les Ministres, Membres du Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et Représentants des Organisations Africaines et Internationales ;**
- **Monsieur le Président de la Commission de la CEMAC ;**
- **Monsieur le Vice-Président de la Commission ;**
- **Monsieur le Président du Parlement Communautaire ;**
- **Madame la Première Présidente de la Cour de Justice ;**
- **Madame la Première Présidente de la Cour des Comptes ;**
- **Monsieur le Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale ;**
- **Monsieur le Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale ;**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale ;**
- **Messieurs les Commissaires ;**
- **Mesdames et Messieurs les Premiers Responsables des Institutions Spécialisées et Agences d'exécution et de la Communauté ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Inter-Etats ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

L'ouverture, ce jour, de la 42<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil des Ministres de l'Union Économique de l'Afrique Centrale (UEAC) dite session budgétaire pour le compte de l'année 2025 se déroule conformément aux dispositions conventionnelles qui nous régissent.

Je me réjouis de vous retrouver en cette occasion solennelle et je tiens tout particulièrement à vous remercier d'avoir fait le déplacement de Bangui pour prendre part personnellement à ces assises.

Au nom de Son Excellence, **Professeur FAUSTIN ARCHANGE TOUADERA**, Président de la République Centrafricaine, Chef de l'État, Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC et



du Gouvernement que dirige Monsieur **Félix MOLOUA**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, j'adresse mes souhaits les plus vifs de bienvenue et d'agréable séjour à Bangui, capitale de la République Centrafricaine, à vous et aux délégations qui vous accompagnent.

Votre présence personnelle à toutes nos rencontres témoigne de l'intérêt que nous accordons tous au dynamisme des institutions communautaires et au renforcement du processus d'intégration physique et commerciale dans notre zone.

C'est le lieu de saluer et d'encourager l'application par tous nos Etats de l'acte additionnel N°05/19-CEMAC-070u-CCE du 1<sup>er</sup> avril 2019 portant politique Commune Emigration-Immigration et protections des frontières en zone CEMAC.

C'est aussi, l'occasion de saluer la promotion de :

- Monsieur **Tahir Hamid NGUILIN** : Ministre d'Etat, Ministre des Finances, du Budget, de l'Economie et du Plan de la République du Tchad;
- Madame **Fatima HARAM ACYL** : Ministre Déléguée auprès du Ministre des Finances chargée de l'Economie et du Plan de la République du Tchad;
- Monsieur **Ivan Bacale EBE MOLINA** : Ministre des Finances, de la Planification et du Développement Economique. de la République de Guinée Equatoriale

Je ne saurais poursuivre mon propos sans rendre un hommage appuyé aux membres sortants de notre Conseil, au regard de la qualité de leur contribution dans la construction de notre projet communautaire.

Qu'il me soit permis en cette circonstance de féliciter Monsieur **Baltasar ENGONGA EDJO'O et tout son Gouvernement** pour les dispositions prises et les diligences pour la mise à disposition des documents devant faire l'objet de nos délibérations. Je vous encourage à poursuivre la mise en oeuvre des réformes structurelles engagées depuis l'adoption du plan de transformation 2024-2025 que le Conseil des Ministres suit avec beaucoup d'attention.

- **EXCELLENCES ;**
- **MESDAMES ET MESSIEURS ;**

Le contexte économique de notre sous-région est toujours marqué par de sévères chocs internes et externes, dont les conflits au Moyen Orient, les guerres russo-ukrainienne, et soudanaise qui ont un impact négatif sur nos économies. L'une des conséquences est l'afflux de réfugiés en provenance de ce pays voisin estimé à 28 871 en RCA selon OCHA et plus encore au Tchad. Cette problématique mériterait une réponse



communautaire pour mieux juguler les conséquences multidimensionnelles qui peuvent impacter toute la sous-région si rien n'est fait.

Les Etats de la Sous-région sont confrontés, au plan international, à l'accélération des tensions géopolitiques, la fragmentation géoéconomique mondiale, l'aggravation de la crise immobilière en Chine et les vulnérabilités climatiques mondiales. Dans ce contexte la croissance mondiale passerait de 3,2 % en 2024 à 3,3 % en 2025, après 3,3 % en 2023

Au niveau de la CEMAC, le taux de croissance du PIB réel en glissement annuel de la CEMAC au deuxième trimestre 2024 est estimé à 2,8 % après 2,3 % au premier trimestre 2024, contre 2,0 % un an plus tôt.

- **EXCELLENCES ;**
- **MESDAMES ET MESSIEURS ;**

Pour faire face à ces contraintes, selon les préconisations, les Etats de la CEMAC devraient maintenir la discipline dans la gestion des finances publiques, renforcer la transparence et la gouvernance afin d'améliorer le fonctionnement du marché de la dette publique et de garantir la viabilité budgétaire. De même, une accélération de la mise en oeuvre des réformes structurelles et de la stratégie d'import-substitution devrait permettre de renforcer la résilience de la Sous-région face aux chocs exogènes.

C'est dans ce sillage que se tient la présente session de notre Conseil, essentiellement consacrée à l'examen du projet de budget de la Communauté au titre de l'exercice 2025 et de plusieurs projets de textes concourant au renforcement des Comités statutaires de l'Union Douanière, du marché commun; à l'harmonisation fiscale en zone CEMAC, etc.

Cette occasion nous permettra également de faire le point sur la marche et les événements importants de la vie de notre Communauté ainsi que les défis à relever pour consolider l'Union Économique de l'Afrique Centrale.

Cette 42<sup>e</sup> Session du Conseil des Ministres doit constituer une occasion de redynamisation du processus d'intégration de notre Communauté. La responsabilité nous incombe donc, de mobiliser davantage nos énergies et nos intelligences pour propulser davantage la CEMAC sur la voie de l'intégration, de la prospérité partagée et de l'émergence.



- **EXCELLENCES ;**
- **MESDAMES ET MESSIEURS ;**

Les résultats acquis dans l'intégration de nos économies que nous voulons réalistes et conformes aux intérêts de nos populations sont immenses. Nous pouvons nous en réjouir.

Nous avons, en effet, doté la CEMAC des textes organiques ambitieux, d'un mécanisme de financement autonome, des programmes communautaires originaux et d'institutions nouvelles. Les réformes entreprises, notamment depuis 2010, ont donné à notre Communauté une ambition et une visibilité sans précédent.

De nombreux mécanismes et programmes institués illustrent de la vitalité de la Communauté. Le passeport biométrique de la CEMAC, disponible dans tous les États membres, entend accroître la mobilité des populations au sein de notre Union économique. Le renforcement du dispositif de surveillance multilatérale participe de la volonté de créer les conditions de la convergence macroéconomique de la CEMAC.

La mise en œuvre du Programme Économique Régional, que nous souhaitons voir s'intensifier, vise la transformation profonde des économies de notre Communauté et l'aménagement global du territoire sous régional. A cet effet, une redynamisation du PER s'impose.

Il s'agit désormais d'aller plus loin dans le processus d'intégration de notre sous-région. Les travaux de notre Conseil qui s'ouvrent à cet instant, nous offrent l'occasion de tracer les orientations, formuler des recommandations globales et cohérentes, portées par notre volonté collective et résolument déterminée de bâtir une Communauté porteuse d'espérance.

Le bilan de fonctionnement de notre Communauté est globalement encourageant, confortant ainsi la vision qu'avaient les Pères fondateurs de notre Organisation commune.

Le projet du budget de la Communauté pour l'exercice 2025, ainsi que les autres dossiers soumis à notre examen constituent des instruments devant déboucher à la concrétisation de cette volonté. Je vous exhorte donc, Mesdames et Messieurs les Ministres, individuellement et collectivement, à mettre pleinement et comme d'habitude, vos compétences exceptionnelles à leur analyse.

Cependant, il est également primordial pour nous, de renforcer non seulement le suivi de leur mise en œuvre mais aussi l'encadrement des sollicitations de plus en plus nombreuses émanant des entités communautaires.



Sur ce point, les contraintes financières nous suggèrent de proposer rapidement des modalités d'encadrement renforcé des aménagements en cours d'exercice des budgets de la Communauté.

Par ailleurs, nous sommes en droit de rappeler aux bénéficiaires des ressources, leur obligation en matière de transparence et de redevabilité envers le Conseil des Ministres mais aussi envers les instances décisionnelles de la communauté.

L'élan qui caractérise notre communauté doit être pérennisé au sein de notre entité par la solidarité, la compréhension et la conjugaison des efforts de tous vers l'atteinte des objectifs qui nous sont fixés par les plus hautes autorités de la communauté.

- **EXCELLENCES ;**
- **MESDAMES ET MESSIEURS ;**

Pour conclure mon propos, je voudrais, au nom du Président de la République, Chef de l'Etat, S.E.M. Pr **Faustin Archange TOUADERA**, du Gouvernement et du peuple centrafricain plus engagé que jamais en faveur de l'intégration sous régionale, vous exprimer notre profonde reconnaissance pour la contribution significative de la sous-région au relèvement de notre pays.

En saluant nos efforts collectifs visant à finaliser la mise en œuvre des récentes instructions des Chefs d'Etat de la CEMAC, notamment celle relative au retour effectif de la Commission, de l'Ecole inter-Etats des Douanes et de la Carte Rose à Bangui, je déclare ouverts les travaux de la 42<sup>e</sup> Session ordinaire du Conseil des Ministres de l'UEAC auxquels je souhaite d'ores et déjà plein succès.

Vive la CEMAC,

Vive la solidarité et la coopération sous régionale pour le bien-être de nos peuples.

**Pr. Richar FILAKOTA**